

Entre nous

# Les antibarragistes couvinois

**Leader de l'opposition antibarragiste en 1978, René Walgraffe commente le film qui raconte cette page d'histoire couvinoise.**

**M**a compagne depuis 32 ans, une Couvinoise, Marianne B. est décédée il y a deux mois.

Une part de ma vie s'en est allée et je ne suis pas en état pour me retrouver au milieu des anciens compagnons de la lutte contre le barrage et revoir dans la joie et la bonne humeur nos actions.

Laissez-moi du temps.

Je me réjouis que le film ait été bien reçu. Tous me disent qu'il s'agit d'un travail rigoureux de la part du réalisateur et que, exercice difficile, l'atmosphère de l'époque est bien rappelée.

Ceci dit je dois déplorer une fois de plus les mensonges de l'inspecteur général des voies hydrauliques de l'époque Vincent Dubois.

Ces contre-vérités sont déjà contenues dans son livre de souvenirs et il m'attribue un rôle bien supérieur à ce que fut le mien.

L'opposition était farouche à Couvin contre ce projet en 1978



Selon René Walgraffe, l'ancien inspecteur général des Voies hydrauliques continue à diffuser des contre-vérités à propos des événements de 1978.

et le rôle de l'association dont j'étais le président a été de la canaliser, de donner une stratégie et une résonance.

Nous n'avons rien créé, nous avons organisé.

Il prétend que je l'aurais rencontré au début de la lutte. C'est faux. J'ignorais l'existence de l'inspecteur général des voies hydrauliques et on peut se demander à quel titre il aurait rencontré un jeune étudiant en droit de 21 ans. Ce n'est qu'après plusieurs mois d'actions, rencontrant le vice-pre-

mier ministre et ministre des travaux publics de l'époque Guy Mathot dans son bureau au rond-point des communautés européennes que celui-ci a appelé son conseiller Vincent Dubois que j'ai rencontré pour la première fois. Il persiste à m'attribuer des propos, avant le début de la lutte, qui sont contraires à la vérité.

Il fallait une bonne dose de conviction et d'inconscience pour se lancer dans cette bataille (c'était le cas de tous les anti-barragistes).

Prétendre qu'à 21 ans, dans l'enthousiasme d'une cause qui nous semblait juste, il y aurait eu un calcul professionnel est monstrueux.

C'eût été un calcul très risqué pour l'avocat spécialiste en droit commercial que je suis devenu.

Aujourd'hui il est admis que ce barrage était inutile. Ce n'était pas le cas à l'époque et Vincent Dubois portait viscéralement ce projet. 37 ans plus tard, quand on lit son livre de mémoires, on a l'impression qu'il en a fait une affaire personnelle.

Quant à la radio libre, j'ai revu, à l'occasion du décès de ma compagne, un vieux camarade italien qui travaille aujourd'hui à Rome au ministère des Affaires étrangères.

C'est avec lui, qui évidemment parlait italien, que j'avais été chercher le fameux émetteur du côté de Turin. Il se présentait sous la forme d'un ampli. Nous ignorions écrire une page d'histoire en créant la première radio libre de Belgique.

On ne s'imagine pas aujourd'hui, alors que les radios indépendantes sont légion, ce qu'était le monopole de l'État sur les ondes et la chasse aux radio-libres qui ont écloré à partir de 1978.

Radio barrage émettait 5 minutes, le vendredi soir. L'émet-

teur était immédiatement repéré par les services de la RTT (régie des télégraphes et téléphones). Le succès fut rapidement assuré dès lors que les services de recherche par radiogonio circulaient dans Couvin tous les vendredis soir, rappelaient d'autres temps plus héroïques, et où la gendarmerie donnait immédiatement l'assaut sur le lieu d'émission repéré.

Erreur tactique inimaginable de nos adversaires. Ils ont assuré le succès de cette radio que tout le monde voulait entendre. Puisqu'elle était spectaculairement (et maladroitement) pourchassée.

L'émetteur ne fut jamais pris.

J'ajoute que j'étais médiatiquement trop exposé et que je n'ai jamais participé à la diffusion, la cassette était par contre enregistrée la semaine précédente.

Y a-t-il une part de vanité, peut-être, mais je suis heureux, 37 ans plus tard, d'expliquer à mes trois enfants ce que fut cette opposition, la part qui fut la mienne, le résultat obtenu pour ce qui était pour moi une région d'adoption et pour ce qui est pour eux leur région natale.

Ils ont voulu aller à la première séance mais malheureusement il n'y avait plus de place. ■

**René WALGRAFFE, Tromcourt, Frasnes-lez-Couvin**